

Les débouchés :

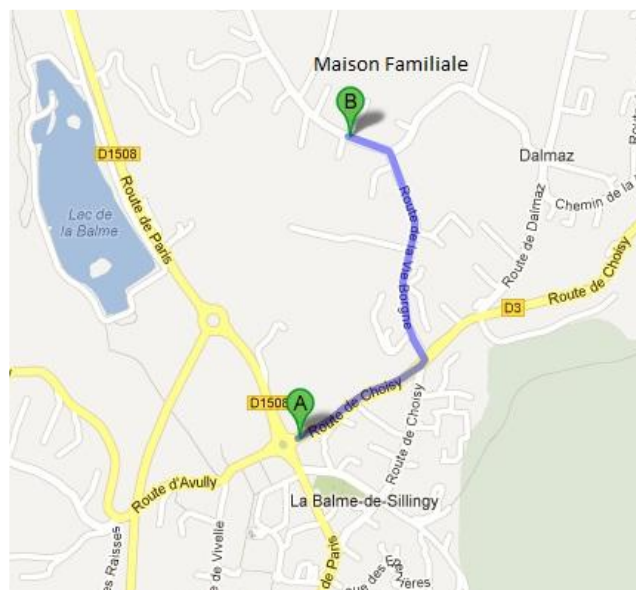
Accès à la vie active :

- En accueil collectif
- ATSEM en école publique ou privée
- En animation auprès d'enfants de moins de 6 ans (TAP - Périscolaire, Accueil de loisirs et Centres de vacances)
- Garde d'enfant à domicile
- Assistant(e) maternel(le)

Accès aux écoles et formations sur concours :

- Concours d'Auxiliaire de Puériculture
- Bac Pro SAPAT (intégration possible en 1^{ère})
- Autres écoles post CAP

Venir nous rencontrer



Nos partenaires



Nous contacter

Maison Familiale Rurale LA CATIE

6, Route de la Catie

74330 LA BALME DE SILLINGY

Tél : 04 50 68 70 55

Responsable de formation :

Cécile GENTIL cecile.gentil@mfr.asso.fr ;

Jessica PAVAN jessica.pavan@mfr.asso.fr

www.mfr-labalme.fr

Nos portes ouvertes

Samedi 26 janvier 2019 de 9h à 17 h

Samedi 16 mars 2019 de 9 h à 17 h

Mercredi 10 avril 2019 de 9 h à 17 h

Mercredi 15 mai 2019 de 9 h à 17 h

Mercredi 19 juin 2019 de 9 h à 17 h

Etablissement privé de formation sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture
Association loi 1901 délivré le 22 juin 1967 sous le N°2530

**FORMATION AU CAP
ACCOMPAGNANT
EDUCATIF
PETITE ENFANCE**

MFR LA CATIE
Réussir autrement

LA BALME DE SILLINGY

Alternance
STAGES
Responsabilités
Epanouissement
Ecole Citoyens
Evolution
Réussir Autrement
Valorisation
des acquis
Confiance en soi

FORMATION
VALEURS
Partage
MFR





Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite Enfance est un professionnel qualifié compétent pour l'accueil et la garde des jeunes enfants. Avec les parents et les autres professionnels, il répond aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribue à son développement, son éducation et sa socialisation. Il assure, en outre, l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant. Il peut exercer auprès des enfants de moins de 6 ans, en milieu familial, en multi-accueil, en milieu scolaire et périscolaire, en pouponnière, en accueil de loisirs et centre de vacances.

Les Objectifs

- Acquérir des connaissances générales et pratiques ;
- Alternier les périodes de formation en centre et en milieu professionnel ;
- Proposer un accompagnement individualisé et personnalisé de la formation afin de définir son projet en vue d'une insertion professionnelle ;
- S'engager dans une démarche citoyenne à travers différentes actions : le développement durable, la prévention et la lutte contre les discriminations, la formation au secourisme ...

Les Compétences

- S'informer et s'organiser, adopter une communication adaptée selon les acteurs et s'insérer dans une équipe ;
- Identifier et répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant, réaliser les actions nécessaires afin de les satisfaire ;
- Accompagner le développement du jeune enfant
- Assurer l'aménagement et l'entretien des locaux ;
- Reformuler et analyser des situations professionnelles.
- Exercer son activité en accueil individuel et collectif

Organisation de la formation

La formation se déroulera de septembre à mi-juin (les examens ayant lieu fin mai/début juin), son volume horaire est de 425 heures à la Maison Familiale.

Rythme de l'alternance proposé :

- Entre 13 et 14 semaines selon le calendrier, réparties entre 1 à 2 semaines par mois.

Les périodes en milieu professionnel : 560 heures minimum à effectuer auprès d'enfants de 0 à 6 ans dans au moins 2 structures différentes (multi-accueil, école maternelle, TAP, accueil de loisirs ou centre de vacances 3/6 ans, pouponnière ou assistant(e)s maternel(le)s en poste).

Les modules : accompagner le développement du jeune enfant, exercer son activité en accueil collectif et exercer son activité en accueil individuel

Les conditions d'accès

La formation s'adresse aux personnes de plus de 17 ans (**titulaires au minimum d'un niveau V**) :

- Justifiant d'un emploi auprès des enfants de moins de 6 ans (CDI, CDD ou contrat de professionnalisation) ;
- Ou souhaitant se réorienter ;
- Ou sortant du cursus scolaire ;
- Ou étant assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s.

**Une épreuve écrite et un entretien de motivations seront prévus pour toute admission.*

Les modalités d'examen

- 3 épreuves professionnelles terminales, (écrit, pratique et oral) dont un dossier « rapport d'activités » à présenter.

